



Université  
de Montréal

Chaire UNESCO  
en paysage urbain

fonds  
sidlee architecture

Concours 2019-2020

## **BOURSE DE MAÎTRISE *SID LEE ARCHITECTURE* de la Chaire UNESCO en paysage urbain**

Une bourse de maîtrise de 10 000 \$

Les bourses de maîtrise visent à soutenir les étudiants qui œuvrent dans les domaines du paysage urbain (architecture, architecture de paysage, design urbain, urbanisme) conformément aux orientations de la Chaire UNESCO en paysage urbain de l'Université de Montréal et les programmes de l'UNESCO associés.

### **Critères d'admissibilité**

- Être inscrit à plein temps dans un programme d'études de 2<sup>e</sup> cycle à la Faculté de l'aménagement. Concours ouvert aux étudiants en 1<sup>re</sup> ou 2<sup>e</sup> année d'études.

### **Critères d'attribution**

- Justifier l'excellence du dossier universitaire.
- Démontrer la conformité du projet de maîtrise (mémoire ou travail de fin d'études) avec les orientations de Chaire UNESCO en paysage urbain (en architecture, architecture de paysage, design urbain et urbanisme).

### **Dossier de candidature**

- Curriculum vitae comprenant entre autres les prix et bourses obtenus.
- Relevés de notes (non officiels) des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycle.
- Présentation du projet de maîtrise -mémoire ou travail de fin d'études- (4 pages maximum) en lien avec la mission de la Chaire UNESCO en paysage urbain.

### **Comité d'attribution**

La sélection des récipiendaires s'effectuera par un comité d'attribution composé de :

- Doyen de la Faculté de l'aménagement ;
- Titulaire de la Chaire UNESCO en paysage urbain ;
- Un (1) professeur de la Faculté de l'aménagement ;
- Un (1) représentant de Sid Lee Architecture qui agira à titre d'observateur.

Le comité sera particulièrement attentif à qualité du dossier universitaire et à la pertinence du projet de maîtrise par rapport à la mission de la Chaire UNESCO en paysage urbain.

**Modalités d'attribution**

Le récipiendaire recevra la bourse en deux versements de 5 000 \$, soit un 1<sup>er</sup> versement au trimestre d'automne et un 2<sup>e</sup> à celui de l'hiver suivant.

**Dépôt des candidatures**

Dépôt du dossier : **15 mars 2020**

Le dossier en format PDF doit être acheminé (via We Transfer) à l'attention de

M. Philippe Poullaouec-Gonidec : [philippe.poullaouec-gonidec@umontreal.ca](mailto:philippe.poullaouec-gonidec@umontreal.ca)

Pour toute question, veuillez joindre le secrétariat de la Chaire UNESCO en paysage urbain, tél. : 514 343 7500

**Informations supplémentaires :** [www.unesco-paysage.umontreal.ca](http://www.unesco-paysage.umontreal.ca)